

La Secrétaire d'État

Réf : D21003197

Paris, le

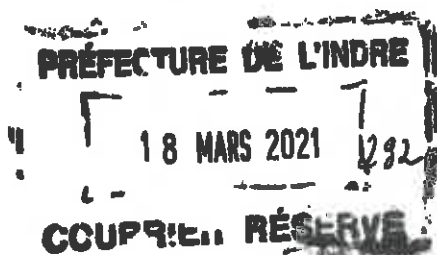
12 MARS 2021

La Secrétaire d'État auprès de
la Ministre de la transition
écologique, chargée de la
biodiversité

à

Madame la Préfète
de la région
Centre Val de Loire

Monsieur le Préfet de l'Indre



Objet : Création d'une réserve naturelle nationale

Lors du « One Planet Summit » qui s'est tenu à Paris le 11 janvier 2021, le Président de la République a rappelé l'ambition de la France de classer 30% du territoire en aire protégée, dont un tiers en protection forte. Il a, à cet effet, annoncé l'adoption d'une nouvelle stratégie nationale des aires protégées. La mise en œuvre de cette stratégie et de son premier plan d'actions triennal sont des priorités gouvernementales fortes, que je porterai.

Je souhaite que l'Etat se mobilise dans les territoires, et qu'il associe étroitement les collectivités selon des modalités qui vous seront précisées ultérieurement.

Le plan d'actions vise notamment la création ou l'extension de 20 réserves naturelles nationales (RNN) d'ici 2022. La concrétisation de ces engagements est essentielle pour atteindre le niveau de protection forte recherché.

Aussi, il est important de faire aboutir rapidement les projets déjà initiés et d'identifier de nouvelles opérations. Il s'agit ici d'être pleinement à la hauteur des ambitions fixées par le Président de la République.

Du fait du confinement, certains projets ont été suspendus ou ont pris du retard. Sans ignorer la nécessaire adhésion des acteurs locaux et l'importance des concertations préalables, j'appelle votre attention sur le besoin de tenir un calendrier dynamique tout au long du processus de création ou d'extension de RNN.

Le projet d'extension de la RNN de Chérine dans l'Indre, participe aux objectifs de l'Etat en matière de préservation de la biodiversité. J'ai eu le plaisir de visiter cette réserve en marge du lancement dans votre région des concertations pour l'élaboration de la Stratégie nationale pour la biodiversité. Ce projet vise à renforcer la protection et la gestion de l'étang des Fougères, milieu humide abritant notamment des espèces patrimoniales floristiques et une avifaune nicheuse. Le 23 novembre 2020, le Conseil national de la protection de la nature (CNPN) a donné un avis d'opportunité favorable à l'unanimité au projet d'extension vous permettant de poursuivre la procédure d'extension.



Si les projets nécessitent de fait une adhésion des acteurs locaux et, par voie de conséquence, un travail de concertation préalable fondamental, je souhaite que vous puissiez tenir un calendrier ambitieux et faire aboutir ce projet d'extension d'ici début 2022.

Je sais pouvoir compter sur votre implication pour faire aboutir ce projet et contribuer ainsi à l'action gouvernementale en faveur de la biodiversité.

Bérangère ABBA

A handwritten signature in dark ink, consisting of a long horizontal stroke with a loop and a small flourish at the end.

